

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
de la région Aquitaine

Service : Régional Formation Développement

Dossier
suivi par : F. REGONDAUD

Tél : 05 56 00 42 05

Courriel : srfd.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Objet : Boycott CREA 30 juin 2015

Ref : FR/FP

Date : 30 juin 2015

En réponse aux communiqués des organisations syndicales siégeant au Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA), ayant décidé d'un boycott de cette instance qui devait se réunir mardi 30 juin 2015 après-midi, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine (DRAAF), autorité académique, souhaite préciser les points suivants :

Contractualisation des effectifs dans le public

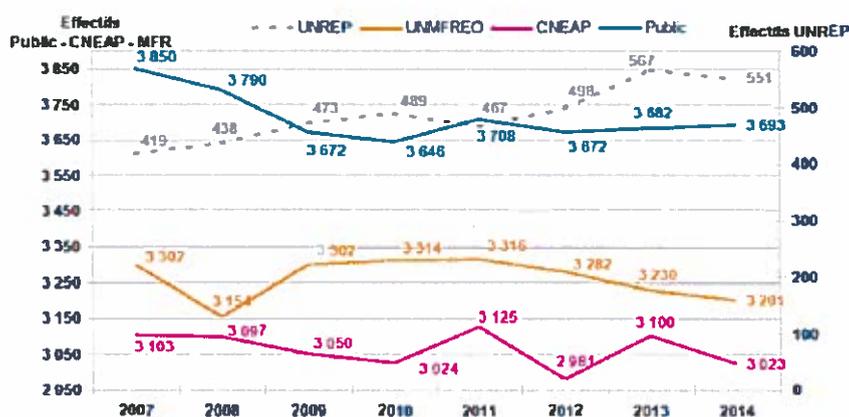
Les seuils d'effectifs contractualisés correspondent aux prévisions de recrutement en classes entrantes et de montées en classes supérieures.

Lorsque les effectifs sont en hausse, la DRAAF examine les demandes d'ajustement et y répond le plus souvent favorablement, dans le cadre des moyens notifiés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

A titre d'exemples pour la rentrée 2015 :

- transformation d'une classe de terminale bac professionnel à deux sections (CGEA/VV et TCVA/VS) en deux classes indépendantes (LPA La Tour Blanche),
- augmentation du seuil de seconde professionnelle agroéquipement en contrepartie de la baisse du seuil de BTSA GEMEAU (EPLEFPA des Landes),

Globalement, les effectifs de l'enseignement public ont légèrement augmenté depuis 2012, alors que ceux de l'enseignement privé ont diminué ou fluctué avec une tendance baissière.



Langues vivantes

Les référentiels de bac professionnel prévoient d'attribuer les moyens nécessaires à la conduite d'une seule langue vivante. Si certains établissements sont en mesure d'organiser les enseignements de langue vivante pour proposer un choix entre anglais et espagnol en LV1, de par la dimension de l'établissement et les ressources de la dotation d'enseignants, les LPA sont en situation plus délicate pour conduire ces enseignements.

Pour la rentrée 2015, la DRAAF, soucieuse de répondre à la demande des parents d'élèves, a arbitré les priorités et ouvert un poste d'agent contractuel au LPA d'Oloron Sainte Marie et a fléchi des heures de vacations pour accompagner les élèves de bac professionnel de Tonneins qui avaient choisi l'espagnol en LV1 à la rentrée 2014.

Carte des formations

Les demandes des établissements s'inscrivent dans un contexte de moyens constants, tant en Dotation Globale Horaire qu'en Equivalent Temps Plein. Au niveau national, la priorité donnée à la déprécarisation et à la formation des nouveaux enseignants mobilise les moyens supplémentaires du MAAF. Dans ce contexte contraint, les ouvertures de classes ou sections ne peuvent s'envisager qu'avec des contreparties apportées par les établissements, ce qui n'est pas le cas des demandes présentées par les EPLEFPA au titre de la rentrée 2016.

Les règles de fonctionnement et de financement de l'enseignement public et de l'enseignement privé diffèrent ; il est donc peu pertinent de comparer les familles de l'enseignement agricole pour ce qui concerne les décisions de structures. Invoquer une concurrence entre public et privé et des choix orientés au bénéfice de l'une ou l'autre partie serait sans fondement.

La carte des structures est examinée en étroite concertation avec le Conseil Régional d'Aquitaine (formations professionnelles initiales scolaires et par apprentissage) et le Rectorat (formations générales et technologiques). La cohérence de l'offre de formation sur un bassin doit tenir compte de paramètres objectifs tels que la démographie, le remplissage des classes existantes, l'adéquation avec le territoire et les emplois. Il est incontournable de prendre en considération les interactions entre les systèmes et les voies de formation pour proposer une carte valide et pérenne.

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,



François PROJETTI